

**Procès-verbal du conseil municipal
de la municipalité du village de Stukely-Sud**

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité du village de Stukely-Sud, tenue le huitième jour du mois de mai deux mille dix-sept à 19 heures à la mairie située au 101, place de la Mairie, sont présents :

le conseiller Denis Garneau, siège numéro 1
le conseiller Jean-Paul Barrette, siège numéro 2
la conseillère Francine De Rouin, siège numéro 3
le conseiller Charles L'Heureux-Riel, siège numéro 4
la conseillère Céline Delorme Picken, siège numéro 5

Est vacant le siège numéro 6

formant quorum sous la présidence du maire Eutiquio Alvarez. La secrétaire-trésorière adjointe Guylaine Lafleur consigne les délibérations. Il y a 25 personnes dans l'assistance.

2017.05.89 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu de déclarer la séance ouverte à 19h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.05.90 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Garneau et résolu;

QUE le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

1. *OUVERTURE DE LA SÉANCE*
2. *ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
3. *APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX DU 10 ET DU 18 AVRIL 2017.*
4. *1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS*
5. *CORRESPONDANCE*
 - 5.1 *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*
 - 5.2 *Min. du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : subvention 10 456.03\$*
6. *ADMINISTRATION*
 - 6.1 *Gestion du personnel*
 - 6.2 *Trésorerie*
 - 6.2.1 *Comptes payés*
 - 6.2.2 *Comptes à payer*
 - 6.2.3 *Adoption des charges salariales*
 - 6.3 *Rapport des services municipaux*
 - 6.3.1 *Officier municipal*
 - 6.3.2 *Inspecteur forestier*
 - 6.4 *Revenu Québec : autorisation*
7. *AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS*

Aucun sujet requérant une résolution
8. *VOIRIE MUNICIPALE ET BÂTIMENTS*
 - 8.1 *Embauche d'un employé de voirie (période d'essai de 6 mois et évaluation dans 3 mois)*
 - 8.2 *MRC : suggestion de repousser la période de dégel*
9. *HYGIÈNE DU MILIEU*
 - 9.1 *Eau*

Aucun sujet requérant une résolution

9.2 *Matières résiduelles*

Aucun sujet requérant une résolution

10. **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

10.1 *Recommandations du CCU*

10.1.1 *CCU17-04-928 Dossier : Matricule 8920-57-1881, lot 2 238 254, 2162, route 112, Zone M-1 et M-2 – PIIA noyau villageois. – Demande de validation architecturale afin de permettre la construction d'une remise de 8 pieds par 8 pieds dans la cour arrière ;*

10.2 *Recommandations du comité toponymie*

Aucun sujet requérant une résolution

11. **SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE**

11.1 *Service sécurité incendie Waterloo : sollicitation pour amasser des fonds pour des avertisseurs de fumée (50\$).*

12. **CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**

12.1 *Adhésion 2017-2018 Conseil Sport Loisir de l'Estrie (100\$)*

12.2 *Demande comité St-Matthew pour 2017 (350\$ dépense pour fêtes des bénévoles et nouveaux arrivants ainsi que pour la journée portes ouvertes pour découvrir la nouvelle programmation.)(120.00\$ pour publication de la nouvelle programmation à nos citoyens.)*

13. **DIVERS**

Aucun sujet requérant une résolution

14. **2^e PÉRIODE DE QUESTIONS**

15. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.05.91 3. APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX DU 10 ET DU 18 AVRIL 2017

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu ;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 avril 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. 1^{re} PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur le site internet de la municipalité www.stukely-sud.com

5. CORRESPONDANCE

5.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

5.2 Min. du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques: subvention 10 456.03\$

6. ADMINISTRATION

6.1 Gestion du personnel

6.2 Trésorerie

2017.05.92 6.2.1 COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Barrette et résolu ;

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 12 357.68 \$ pour les comptes payés de la liste mensuelle présentée le 8 mai 2017, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2017-05-08-1 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.05.93 6.2.2 COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Barrette et résolu ;

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 36 771.92 \$ pour les comptes à payer de la liste mensuelle présentée le 8 mai 2017, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2017-05-08-2 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.05.94 6.2.3 ADOPTION DES CHARGES SALARIALES

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Barrette et résolu ;

QUE le conseil entérine les charges salariales totalisant 18 010.50 \$ présentées le 8 mai 2017, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2017-05-08-3 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, soussignée secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la Municipalité du Village de Stukely-Sud dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont décrétées.

Guylaine Lafleur, secrétaire-trésorière adjointe

6.3 Rapport des services municipaux

6.3.1 Rapport de l'officier municipal

Dépôt du rapport mensuel du mois d'avril 2017 sur l'émission de permis en aménagement, urbanisme et zonage préparé par l'officier municipal Bastien Lefebvre.

6.3.2 Rapport mensuel de l'inspecteur forestier

Dépôt du rapport mensuel du mois d'avril 2017 de l'inspecteur forestier Émilio Lembo.

2017.05.95 6.4 Revenu Québec : autorisation

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu ;

QUE le conseil municipal désigne Louissette Tremblay, directrice générale (442) ainsi que Guylaine Lafleur, secrétaire-trésorière adjointe (493) à agir au nom et pour le compte de la municipalité du Village de Stukely-Sud NEQ (8813425988) conformément aux conditions d'utilisation des services offerts aux représentants professionnels par Revenu Québec;

QUE le conseil autorise Louissette Tremblay et Guylaine Lafleur à effectuer des actions au nom et pour le compte de la municipalité du Village de Stukely-Sud dans le cadre de l'utilisation de ces services, notamment:

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec,
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR - Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

QUE le conseil accepte que le Ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la municipalité du Village de Stukely-Sud et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun sujet requérant une résolution

8. VOIRIE MUNICIPALE ET BÂTIMENTS

2017.05.96 8.1 Embauche d'un employé de voirie (période d'essai de 6 mois et évaluation dans 3 mois)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Kevin Long a fait part à Mme Louise Tremblay, directrice générale de son départ volontaire sans semaine de notice au poste de responsable des infrastructures municipales le 31 mars 2017;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a accepté la démission du responsable des infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a publié l'offre d'emploi sur le site internet de la municipalité puis sur le site internet Québec municipal ainsi que dans le journal Le Reflet du Lac;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 17 curriculum vitae à l'offre d'emploi de responsable des infrastructures municipales, période de réception des candidatures se terminant le 21 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a rencontré 4 candidats pour le poste;

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Barrette et résolu :

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Harris Pépin à titre de responsable en infrastructures municipales, selon l'horaire du poste déjà établi avec période de probation de 6 mois et évaluation dans 3 mois, poste budgétaire (02-32000-141 et 02-41200-141).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.05.97 8.2 MRC : suggestion de repousser la période de dégel

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Barrette et résolu ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Memphrémagog nous a fait part de la demande de Monsieur Veillon, maire du Canton de Potton, concernant une lettre transmise au Ministère des Transport afin de repousser la période de dégel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Potton demande l'appuie de notre municipalité sur la position défendue tel que décrit dans la lettre de la municipalité du Canton de Potton ici-bas;

Bonjour Monsieur Bourques,

Cet hiver a comporté des circonstances inhabituelles alors qu'un dégel partiel, mais marqué, a eu lieu au mois de février. Résidant au bout de 12 kilomètres de chemins de gravier dans le Canton de Potton, j'ai pu en constater les effets de première main (j'habite mon Canton depuis 20 ans maintenant).

Or il semble que la date de fin de période de dégel soit encore prévue pour le 1^{er} mai. Ceci constituerait une aberration dans l'état actuel des chemins. En effet, il n'y a eu que peu de périodes de réchauffement depuis le dégel de février, et ce n'ai que maintenant que la gelée souterraine perce sur les chemins. Tolérer une pleine charge, en particulier pour la construction, dès le 1^{er} mai est une invitation à plusieurs désastres sur les chemins non pavés. Évidemment, nous avons notre règlement qui stipule que quiconque en n'importe quelle saison, endommage les chemins, est responsable des coûts engendrés par lesdits dommages, mais ce serait plus facilitant de maintenir la période de dégel au-delà du 1^{er} mai, jusqu'à constatation de la complétude du dégel.

Pourriez-vous donc intercéder avec le ministre afin de faire de la zone englobant l'Estrie une zone où la date de dégel serait repoussée vers la fin du mois de mai ?

Espérant le tout conforme, veuillez agréer nos salutations les meilleures.

Thierry Roger
Directeur général
Secrétaire trésorier
Municipalité du canton de Potton

QUE le conseil appuie la demande de la municipalité du Canton de Potton et demande au Ministère des Transport de repousser la période de dégel à une date au delà du 1er mai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Eau

Aucun sujet requérant une résolution

9.2 Matières résiduelles

Aucun sujet requérant une résolution

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Recommandations du CCU

2017.05.98 10.1.1 CCU17-04-928 Dossier : Matricule 8920-57-1881, lot 2 238 254, 2162, route 112, Zone M-1et M-2 – PIIA noyau villageois. – Demande de validation architecturale afin de permettre la construction d'une remise de 8 pieds par 8 pieds dans la cour arrière ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis pour la construction d'une remise de 8 pieds par 8 pieds dans la cour arrière ;

CONSIDÉRANT QUE les documents requis à la demande de permis ont été remis à l'officier municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est une remise de 8 pieds par 8 pieds sur blocs de béton avec porte de service en façade, toit 2 versants, revêtement extérieur de clin de vinyle de couleur beige comme la résidence et toiture 2 versants en bardeaux d'asphalte de couleur brun ;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été expliqué aux membres du CCU par voie de courrier électronique le 26 avril 2017 et les documents ont été envoyés en pièces jointes et que Mme Céline Delorme Picken est venu au bureau municipal prendre connaissance du dossier le 27 avril 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ont tous donné leurs réponses qui ont été reçues le 27 avril et sont d'avis que le projet respecte les critères du PIIA du Noyau villageois ainsi que Mme Delorme Picken après avoir pris connaissance du dossier au bureau municipal ;

Il est proposé par Céline Delorme Picken et résolu à l'unanimité

QUE le conseil donne suite au recommandation du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Stukely-Sud numéro CCU17-04-928 et accepte la demande de construction d'une remise de 8 pieds par 8 pieds sur blocs de béton avec porte de service en façade, toit 2 versants, revêtement extérieur de clin de vinyle de couleur beige comme la résidence et toiture 2 versants en bardeaux d'asphalte de couleur brun au matricule matricule 8920-57-1881, lot 2 238 254, 2162, route 112, Zone M-1 et M-2 – PIIA noyau villageois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.2 Recommandations du comité toponymie

Aucun sujet requérant une résolution

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE

2017.05.99 11.1 Service sécurité incendie Waterloo : sollicitation pour amasser des fonds pour des avertisseurs de fumée (50\$).

CONSIDÉRANT la demande de sollicitation de l'Association des pompiers volontaires de Waterloo dans le cadre de la compétition de pompier amicale annuelle du Club des lions afin de ramasser des fonds pour faire l'achat d'avertisseurs de fumée qui seront offerts à des personnes âgées ou des familles démunies.

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux Riel et résolu :

QUE la municipalité accepte de participer à la cause pour un montant de 50 \$ afin de contribuer à la campagne de financement (pb 02.13000.996).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2017.05.100 12.1 Adhésion 2017-2018 Conseil Sport Loisir de l'Estrie (100\$)

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu :

DE RENOUVELER l'adhésion 2017-2018 au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) au montant de 100 \$ non taxable, (pb 02-701-90-493).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.05.101 12.2 Demande comité St-Matthew pour 2017 (350\$ dépense pour fêtes des bénévoles et nouveaux arrivants ainsi que pour la journée portes ouvertes pour

découvrir la nouvelle programmation.)(120.00\$ pour publication de la nouvelle programmation à nos citoyens.)

CONSIDÉRANT QU'une aide financière est demandée par le comité St-Matthew pour la journée porte ouverte afin de découvrir la nouvelle programmation;

CONSIDÉRANT QU'à cet occasion les nouveaux arrivants ainsi que les bénévoles seront invités pour souligner leur bienvenu et leur apport au travail dans notre municipalité;

Il est proposé par le conseillère Francine De Rouin et résolu :

D'ACCORDER une aide financière de 350\$ pour les dépenses de la fêtes des bénévoles et nouveaux arrivants ainsi que pour la journée portes ouvertes pour découvrir la nouvelle programmation et un montant de 120.00\$ pour la publication de la nouvelle programmation à nos citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. DIVERS

Aucun sujet requérant une résolution

14. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur le site internet de la municipalité www.stukely-sud.com

2017.05.102 15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Céline Delorme Picken propose la levée de la séance à 19h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^e jour du mois de mai 2017.

Guylaine Lafleur, Secrétaire-trésorière adjointe

Eutiquio Alvarez
Maire

Guylaine Lafleur
Secrétaire-trésorière-adjointe